

Un modèle d'identité : le tatouage aux îles de la Société

(Polynésie française)

Anne LAVONDES *

Pour des groupes ou des individus, participer au développement ne consiste pas seulement à s'ajuster à de nouveaux systèmes de productions et de marchés. C'est aussi, pour chacun, s'adapter à de nouvelles règles de conduite, tout en choisissant dans la culture traditionnelle ce qui peut être conservé ou rénové et ce qui doit être délibérément rejeté ou tout simplement oublié et peu à peu effacé de la conscience collective. Cette adaptation permanente doit se faire en évitant les conflits trop violents, autant que la réprobation ou les sanctions de l'ensemble majoritaire de la collectivité.

Toute l'histoire des îles de la Société, du point de vue *ma'ohi*, est faite de cet ajustement perpétuel devant le cours d'événements imposés de l'extérieur, mais qui ont des répercussions dans tous les rouages de la société interne, ainsi que sur le comportement, la conduite et les choix individuels. Nous avons considéré le tatouage polynésien comme modèle d'un phénomène partiel, à cause de sa double nature intime et sociale et de l'importance de sa récurrence dans l'histoire de Tahiti, depuis l'arrivée des Européens au XVIII^e siècle. Le tatouage a toujours été une manifestation visible et concrète des réactions *ma'ohi* aux changements tantôt par sa disparition totale, imposée ou volontaire, dans un processus d'évolution plus ou moins acceptée, tantôt comme signe tangible d'une rébellion contre l'ordre établi et d'une volonté délibérée d'authentifier une identité polynésienne, face à des comportements influencés par des modes de vie étrangers, même si ceux-ci ont été partiellement ou totalement assimilés. Tous ceux qui visitent actuellement Tahiti peuvent constater la résurgence et le développement rapide, depuis une quinzaine d'années, de cet art, à la fois permanent et transi-

* Anthropologue ORSTOM, Mas des Briques, 30700 Uzès, France.

toire, dont les Polynésiens sont en quelque sorte les inventeurs. Une des particularités importantes du tatouage, c'est qu'aujourd'hui comme autrefois, il concerne en priorité les adolescents de sexe masculin et les jeunes hommes adultes, c'est-à-dire ceux qui, dans les sociétés traditionnelles, comme dans le système éducatif moderne, ont toujours eu le plus de difficultés à accepter les changements et à s'intégrer harmonieusement à l'ordre établi et aux structures imposées par leurs aînés. Les problèmes scolaires fréquents des garçons et la petite délinquance ont des origines culturelles que l'on tend souvent à sous-estimer. Depuis l'arrivée des premiers missionnaires anglais à la fin du XVIII^e siècle, jamais les systèmes éducatifs successifs n'ont pris en compte les besoins réels de ces jeunes, ni l'histoire culturelle de leur initiation à la vie des adultes. L'indifférence et l'ignorance dans ce domaine sont si patentes, que même à travers les écrits anciens nous ne pouvons à peu près rien découvrir de pertinent sur cette période de l'enfance et de l'adolescence dans les sociétés traditionnelles, pourtant si importante pour le développement d'un être humain et ses facultés d'adaptation au monde dans lequel il doit vivre. Cette amnésie collective correspond à une interrogation permanente, mais latente, et à un rejet et une marginalisation des problèmes auxquels on ne peut trouver de réponses satisfaisantes. Nous savons par les auteurs occidentaux du XVIII^e et du XIX^e siècle que les enfants étaient bien traités et jouissaient d'une grande liberté. Cette observation reste vraie aujourd'hui, mais elle n'apporte guère d'éléments pour comprendre comment dans la société traditionnelle, se formait la personnalité et quels étaient les étapes et les passages rituels ou profanes qui ponctuaient l'évolution d'un individu depuis la nature indisciplinée et informe de l'enfant jusqu'à la construction d'une personnalité apte à s'intégrer activement à son milieu social, professionnel et religieux (1). Aujourd'hui, on ne peut comprendre le renouveau du tatouage, ses motivations, sa signification et celle du choix des motifs décoratifs, si on ne se réfère pas à l'histoire de cet art, malgré toutes ses lacunes.

HISTORIQUE

On retracera ici rapidement les périodes les plus marquantes de cette histoire que nous connaissons un peu grâce aux textes laissés

- (1) La meilleure étude sur l'éducation familiale et la socialisation d'un enfant se trouve dans *Tahitiens* de Robert LEVY. L'aspect « volontariste » de cette éducation est un de ses points dominants. L'enfant apprend surtout par lui-même en observant ses aînés et, sauf si c'est indispensable, on évite de le contrarier.

par les navigateurs et les premiers missionnaires venus de l'Occident. Lorsque le capitaine WALLIS, puis BOUGAINVILLE sont arrivés à Tahiti, en 1767 et 1768, ils ont remarqué, avec leurs compagnons, que les Tahitiens avaient les fesses teintées de grandes masses foncées et les hanches décorées de motifs bleutés en forme de guirlandes. Ils ne savaient pas nommer ces sortes de « piqûres » ou de « peintures », mais ils avaient à peu près compris par quelles techniques les Tahitiens réalisaient ces dessins. Des plaquettes découpées dans de la nacre ou de l'os étaient dentelées à une extrémité. Le tatoueur emmanchait un de ces peignes sur une baguette, à la manière d'une herminette, puis, pour opérer, il frappait le dispositif avec le manche d'une spatule, à petits coups répétés, après avoir parfois dessiné les motifs à l'avance avec du charbon. L'encre était faite à partir de sucres végétaux dont nous ignorons maintenant la composition, mais surtout avec de la suie diluée obtenue par la combustion des amandes d'*Aleurites*. Ce n'est qu'à partir du premier voyage de COOK que les mots « *tattoo* », « tatouage » dérivés du *tatau* tahitien ont été utilisés. C'est aussi aux observateurs de cette première expédition que nous devons de meilleures descriptions des techniques, des remarques brèves sur les motifs et leur topographie, ainsi que quelques lavis assez précis dus au dessinateur PARKINSON. Plus tard, les Anglais ne sont guère revenus sur ce sujet qui apparemment offensait leur pudeur. Sur une des rares gravures publiées montrant des tatouages, les motifs du fessier ont été transposés sur un visage, le seul endroit que les Tahitiens ne tatouaient pas. Nous devons à James MORRISON, un des mutinés de la *Bounty*, quelques descriptions compliquées, mais utiles, et surtout un premier aperçu sur l'importance sociale du tatouage. Pratique, comme la superincision, au cours de l'enfance ou de l'adolescence, le tatouage n'était pas une obligation, mais il n'aurait pas été convenable pour un Tahitien de ne pas être tatoué du tout. Dès leur arrivée, en 1797, les premiers envoyés de la London Missionary Society ont apporté leur maigre contribution en précisant que les premières marques de tatouage étaient associées à des rites sociaux ou *amo'a* qui avaient pour fonction de « libérer la tête d'un enfant », c'est-à-dire de lever les *tapu* qui le rendaient particulièrement sacré au début de son existence, puis de lui permettre de partager la nourriture des hommes.

Après la conversion de POMARE II et la christianisation des îles de la Société, un premier code de lois fut promulgué. L'utilisation des instruments à tatouer et le tatouage furent strictement interdits en même temps que les danses et bien d'autres usages qui paraissaient, à juste titre, en liaison trop étroite avec le « paganisme », mais aussi avec la grande liberté sexuelle dont jouissaient traditionnellement les adolescents. En 1823, alors que le christianisme s'était déjà bien implanté, les missionnaires se montrèrent plus tolérants à l'égard du

tatouage. Ils s'étaient aperçus qu'en faisant punir trop sévèrement leurs enfants, ils avaient mécontenté des chefs importants dont ils voulaient au contraire se concilier les faveurs. En effet, dès 1821, des mouvements de rébellion s'étaient manifestés, surtout parmi les jeunes chefs qui tendaient à entraîner avec eux leurs amis, puis de proche en proche, toute une partie de la population et surtout de la jeunesse.

Dans les années 1820, le tatouage resta la marque la plus tangible de ces mouvements de révolte sporadiques. Puis avec l'habitude de porter des vêtements européens ou de « style missionnaire », on ne pensa plus guère au tatouage et seuls les plus pauvres ou les travailleurs manuels peu vêtus montraient encore, vers le milieu du XIX^e siècle, qu'ils avaient été tatoués. Un des résultats les plus marquants de ces interdictions et du système de délations qui les accompagnait fut d'établir une censure totale au niveau du discours et des écrits officiels ou privés, et même sur des textes qui avaient pour objectif de faire connaître la culture traditionnelle et la religion ancestrale. Ceux qui étaient devenus les meilleurs adeptes du christianisme, souvent des chefs ou d'anciens prêtres et savants de rang élevé, (*tahu'a*) furent les informateurs privilégiés des missionnaires et transmirent des chants anciens sur la cosmogonie et la mythologie, mais par suite des interdictions et d'une sorte d'opprobre qui s'était désormais attachée aux tatouages, ils évitèrent ou supprimèrent toute mention de ce dernier. Il en fut de même, d'ailleurs, pour toute évocation des danses rituelles ou profanes. Dans les transcriptions qui nous sont parvenues d'une littérature orale très riche, des mots relatifs au tatouage furent transformés, en perdant leur signification première ou remplacés par des métaphores qui devaient être encore comprises par les initiés de cette époque, mais sont aujourd'hui difficiles à décrypter. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'idée de tatouage apparaît dans les légendes transcrites, sous une forme licite où seule sa fonction esthétique était mise en évidence : un beau jeune homme dispose ses vêtements élégants de façon à montrer les dessins harmonieux qui décorent ses bras et ses jambes, il va retrouver une merveilleuse princesse, elle aussi ornée de fins réseaux qui lui font des bracelets, des bagues ou imitent de jolies sandales (2).

Par suite de cette censure et donc du manque d'informations précises et détaillées, les travaux de synthèse sur le tatouage sont très rares. Le seul article de base a été publié par un ethno-muséologue, H. Ling ROTH, en 1905. Dans son ouvrage monumental intitulé

(2) Voir T. HENRY, 1962, pp. 605 ; 635 ; 636.

Ancient Tahiti, D. OLIVER a repris ce thème, surtout en relation avec celui de la société des *'arioi* dont il sera question plus loin (3). En 1986, B. DANIELSSON a publié dans *Tahiti Magazine*, la revue polynésienne touristique, un article sur «le tatouage, un ancien art polynésien longtemps oublié, qui renaît». Les illustrations, qui reproduisent des documents originaux ou peu accessibles, sont actuellement utilisées par les *Ma'ohi* pour tatouer sur eux des motifs authentiquement tahitiens. En effet, jusqu'à une date récente, seuls les motifs des îles Marquises étaient connus du grand public.

À la suite d'une petite exposition qui présentait à la Maison des Jeunes - Maison de la Culture (devenue depuis l'OTAC), en 1977, des dessins de tatouages marquisiens, d'après l'ouvrage classique de Karl von den STEINEN, l'idée d'un renouveau du tatouage commença à faire son chemin à Tahiti. Mais les réticences à l'égard de cet art particulier étaient encore si fortes que les Églises désapprouvèrent cette exposition conçue et réalisée par des jeunes. Ce n'est qu'après l'arrivée à Tahiti d'un Hawaiien qui se disait d'origine polynésienne noble et qui avait fait ses classes d'expert-tatoueur aux Samoa, que les jeunes Tahitiens commencèrent à se faire tatouer. Un de ces pionniers, d'origine marquisienne, Ioteve TUHIPUA se fit entièrement tatouer aux Samoa en 1981 ou 1982. Il avait pris pour modèle une gravure d'un guerrier marquisien tirée de l'*atlas* de KRUSENSTERN et reproduite en vraie grandeur.

Jusqu'à la fin des années 1980, la plupart des motifs étaient encore empruntés à l'art marquisien ou à celui de Samoa, ceux de Tahiti étant trop peu connus. Il arrive qu'une personne choisisse d'associer des décors de plusieurs archipels différents. Les modèles de Samoa, où le tatouage est toujours en vigueur, continuent d'avoir une certaine vogue, sinon tous les motifs qui ne sont pas inventés pour les besoins de la cause sont d'origine livresque. Il n'y a pas eu de continuité aux îles de la Société dans la transmission des modèles : celle-ci s'est arrêtée, semble-t-il, avant 1830, peu après que les conditions religieuses et sociologiques dans lesquelles les tatouages traditionnels étaient pratiqués se soient trouvées enfouies elles aussi dans le mystère des oublis culturels. Certains tatoueurs

- (3) Les *'arioi* sont connus comme une confrérie, une secte, particulière aux îles de la Société. Musiciens, danseurs et comédiens ambulants, ils participaient aux fêtes publiques qu'ils animaient. Ils étaient aussi des spécialistes considérés dans de nombreux domaines, comme la guerre, l'art et surtout la conservation, la mise en scène et la transmission des traditions orales. En principe célibataires, ils pouvaient se marier, mais il leur était interdit d'avoir des enfants et ils pratiquaient l'infanticide. Ils étaient constitués en huit ordres et les membres de la secte passaient d'une classe à l'autre en fonction de leurs mérites. Sur les *'arioi*, voir OLIVER, 1974, pp. 913-964 ; 1106-1108.

tentent de rechercher par leurs lectures une idée de ces conditions pour les transposer dans l'actualité : ils refusent notamment les dessins passe-partout que tout le monde pourrait porter et engagent les candidats à retrouver leurs origines ancestrales et les *taïra* ou symboles-gardiens de leur propre famille (communication personnelle de Raymond GRAFFE). Cependant beaucoup d'observateurs locaux restent sceptiques devant ces tentatives méritoires, mais souvent utopiques.

MOTIFS DE TATOUAGE, TRANSFERTS ET FONCTIONS

Cet article ne peut donner qu'un bref aperçu sur un travail en préparation, beaucoup plus important et réalisé en collaboration avec Pierre et Marie-Noëlle OTTINO qui traitent de l'art du tatouage aux îles Marquises. Pour les îles de la Société, j'ai fait une analyse, des relevés et des comparaisons des motifs du XVIII^e et du XIX^e siècle, à partir de gravures et de peintures anciennes, mais surtout des dessins originaux rapportés par les artistes des différentes expéditions dans le Pacifique. Ces sources sont trop fragmentaires et probablement pas assez représentatives pour donner une image exhaustive. Les documents sont peu nombreux et n'ont guère de correspondances, malheureusement, avec les quelques descriptions notées dans les journaux de bord des navigateurs. Ils représentent presque toujours des personnes anonymes et il a été rarement possible, par exemple, de déterminer si des motifs particuliers appartenaient à telle ou telle lignée de chefs. Mais on distingue nettement des modèles permanents et des comparaisons montrent que les dessins élémentaires, les assemblages et leur topographie étaient moins variables qu'on pourrait le croire et que l'influence des modes successives a peu modifié les structures de base, telles les grandes arches symétriques des hanches et du dos. Les gens étaient plus tatoués au début du XIX^e siècle que vers 1770, mais les mêmes modèles fondamentaux ont persisté jusque vers 1850, à peu près aux mêmes emplacements, ce qui prouve que tous les tatouages n'étaient pas exécutés suivant la fantaisie de chacun, comme l'ont prétendu la plupart des auteurs anciens. Une des particularités de cet art aux îles de la Société était l'importance donnée au dessin et aux motifs linéaires, alors qu'ailleurs de grandes masses noircies avaient surtout pour but de mettre en valeur les surfaces de la peau qui étaient restées claires (4).

- (4) L'étude des motifs du XVIII^e siècle a été faite surtout d'après des originaux rapportés par les artistes de COOK et publiés par JOPPIEN et SMITH. Pour le XIX^e siècle, l'analyse est basée essentiellement sur les dessins et aquarelles de LEJEUNE, l'artiste de la

Les femmes étaient généralement moins tatouées que les hommes, mais les décors qu'elles portaient ne différaient guère des leurs et il est souvent impossible de les distinguer. Enfin, l'étude des documents montre que les habitants des îles sous le Vent, en particulier ceux de Raiatea et de Borabora, étaient plus tatoués que ceux de Tahiti, et que leurs dessins étaient plus épais et n'avaient pas la même finesse élégante. Mais dans leur cas, il est difficile de distinguer les tatouages rituels ou de fantaisie des gens ordinaires, de l'abondance des masses noircies qui caractérisait les membres de la société des *'arioi*. Ceux-ci avaient cependant une marque distinctive, une grande tache noire sous le sein gauche et probablement une autre sous une omoplate, ce qui n'a pu être vérifié par l'iconographie, car tous les dessins du XVIII^e siècle montrent des gens vus de face.

D'autres comparaisons ont permis de relever des correspondances entre les tatouages, les pétroglyphes, les dessins des écorces battues ou *tapa* et les quelques décors sculptés sur bois que nous connaissons pour les îles de la Société. Au XVIII^e siècle, les *tapa* étaient surtout unis et gardaient leur couleur naturelle, blanche, beige ou brune. Certains d'entre eux étaient teintés, totalement ou en partie, avec des colorants végétaux. Seuls les chefs portaient des vêtements un peu décorés, surtout le long des bords. Puis des motifs qui ont une grande parenté avec ceux des tatouages ont été peints sur des *tapa*, par exemple de grandes courbes symétriques s'évasant depuis un point central ou des cercles ajourés et dentelés sur les bords. En même temps, des fougères rappelant par leur structure symétrique les motifs dorsaux des tatouages, ainsi que des feuilles presque rondes, dentelées et ajourées, ont été imprimées sur les *tapa*. Au moment où le tatouage devenait une coutume honteuse et interdite, les artistes tahitiens ont probablement voulu transférer sur des étoffes traditionnelles qui gardaient une importance cérémonielle, à l'occasion des deuils ou de l'accueil des visiteurs de marque, des modèles ornementaux en voie de disparition. On peut reconnaître parfois dans la disposition des grands motifs végétaux répartis en *patchwork* sur les *tifai* modernes, un souvenir de ce message transmis par les artistes traditionnels, sous une forme licite, car les missionnaires ne pouvaient réprouver cet art décoratif. Un transfert similaire s'est produit aux Australes et aux îles Cook où des motifs de tatouages se sont perpétués sur des pagaies sculptées ou peintes fabriquées entre 1820 et 1840 environ. Le tatouage serait donc plus ancien que les motifs complexes sculptés sur bois ou peints sur les

Coquille, le navire commandé par DUPERREY qui se trouvait à Tahiti en 1823 (documents conservés au Service historique de la Marine à Vincennes), ainsi que sur les dessins originaux de SMYTH (voyage du *Blossom* en 1826) conservés à la Mitchell Library de Sydney.

tapa. Des peignes à tatouer ont été mis au jour aux îles sous le Vent et les plus anciens remontent au premier millénaire de notre ère.

Les premiers navigateurs européens n'ont pas eu le temps d'apprendre si les marques de tatouages, à part le signe distinctif des *'arioi*, pouvaient avoir la même signification qu'un « blason ». D'après des notations éparses, il apparaît cependant que l'origine et le rang d'un habitant des îles de la Société, ainsi que ses particularités individuelles, pouvaient être reconnus à ses tatouages. On peut penser aussi que l'habitude de trancher la tête des victimes tuées au combat ou d'en prélever les machoires inférieures pour les emporter en trophées rendait nécessaire un moyen de reconnaître les cadavres. D'après T. HENRY, les gens appartenant à un groupe se distinguaient des autres par leurs dessins. Les qualités décoratives des modèles tahitiens montrent que la fonction esthétique du tatouage était privilégiée. Cette conception artistique se traduit dans certains noms de motifs, comme *'a'ie*, un arbuste (*Pemphis acidula* Forst) ou *pote'e*, « ronds », alors que d'autres termes relevés au XVIII^e siècle révèlent une association étroite avec la puberté féminine ou restent obscurs. Le tatouage était un art complexe à plusieurs catégories ou degrés de signification. Cette ambiguïté se retrouve aussi dans la littérature orale et les chants polynésiens. Nous ne possédons pas, comme pour la Nouvelle-Zélande (5), un corpus iconographique suffisamment important et bien documenté pour permettre des comparaisons et attribuer une signification précise à des figures élémentaires ou à des ensembles de motifs.

À partir des commentaires et des reproductions de tatouages, on peut seulement distinguer théoriquement et de façon assez hypothétique quelques grandes catégories significatives, avec des chevauchements possibles entre elles :

— *accomplissements de rites sociaux (amo'a)*, de l'enfance et de la puberté, éventuellement du mariage (ou de la sexualité) et de la procréation. Taches, pointillés, et autres motifs surtout sur les bras, les épaules et les mains ; tatouages des fesses et grandes arches des hanches ;

— *symboles d'appartenance territoriale, tribale ou familiale*, éventuellement en relation avec la naissance et le rang social. Marques peu visibles au front, au-dessus de la lèvre supérieure, à l'oreille ; peut-être sur les pieds, aux chevilles ; autres emplacements ? Probablement des motifs figuratifs (coq, lézard, insectes) ;

— *appartenance à une confrérie* (comme celle des *'arioi* ; et guildes professionnelles ?). Grande marque ovale des *'arioi* sous le sein

(5) Voir D.R. SIMMONS : *Ta Moko — The Art of Maori tattoo*.

gauche et sous une omoplate. Grandes bandes noires dentelées sur les bras et les jambes. Jambes très décorées pour les *'avae parai*;

— *événements de la vie personnelle* représentés par des objets ou par de véritables scènes (par exemple, homme à cheval en mémoire de OMAI). Sur le corps et les jambes — Marques de deuil (?);

— *marques individuelles* de type « symboles-gardiens » (*taûra*) (?);

— *thèmes mythiques* probables, d'après les dessins (*tiki*, pieuvres, astres, etc.);

— *thèmes purement décoratifs*, marques de fantaisie, symboles non déterminés. Dessins géométriques simples ou en composition, cercles, etc.

L'étude du tatouage montre, peut-être mieux qu'aucune autre, à quel point, pour les îles de la Société, nos connaissances sont limitées par rapport à la partie immergée de nos ignorances.

LES MYSTÈRES DE L'INITIATION

En s'appuyant sur les textes anciens et surtout les écrits missionnaires, la plupart des auteurs ont associé les tatouages d'autrefois à la société des *'arioi*. Nous savons cependant par les FORSTER, les naturalistes du deuxième voyage de COOK et par les premiers envoyés de la London Missionary Society, que certaines marques, pour les hommes et pour les femmes, signifiaient que des rites de passage ou *amo'a* avaient été accomplis. Cette épreuve, car le tatouage en était une par lui-même, à cause des souffrances qu'il causait, concernait donc tous ceux dont les familles avaient quelques biens et pouvaient rémunérer un tatoueur et assumer les fêtes même restreintes et familiales, qui accompagnaient les cérémonies. Une adolescente aurait eu honte de ne pas être tatouée sur les fesses — et peut-être à proximité des parties sexuelles, mais de cela la littérature ne dit rien — et elle aurait eu des difficultés à se marier. Il ne fait aucun doute que le tatouage avait une relation première, comme la superincision pour les garçons, avec la puberté, la sexualité et l'aptitude au mariage et à la reproduction. Mais cet aspect des rites et des pratiques est particulièrement mal connu pour les îles de la Société.

Les missionnaires ELLIS et ORSMOND ainsi que MOERENHOUT ont noté le nom des différentes classes de la société des *'arioi*, peut-être d'après une même source. La liste des huit ordres donnée par T. HENRY d'après ORSMOND est la meilleure, car elle est la plus complète et apporte des indications sur les tatouages et les ornements propres à chaque classe. Les listes commencent toujours par

le grade le plus élevé, comme si un *'arioi* était nommé une fois pour toutes dans une classe déterminée, ce qui n'est vrai qu'en partie. En effet, le fils d'un chef de haut rang avait plus de chances d'être intégré au sommet de la hiérarchie, alors qu'il était souvent difficile pour un candidat de condition modeste d'entrer dans la société et d'en gravir les échelons. Mais le contexte montre qu'il s'agissait bien d'une structure à degrés parallèle à celle des chefs héréditaires ou *arii*. Elle en était aussi un peu la parodie, de même qu'un jouet a des fonctions à la fois d'imitation et de pédagogie. À la ressemblance des *arii*, les *'arioi* avaient leur *marae* en réduction où ils priaient et présentaient des offrandes, leurs chefs du plus haut grade portaient une ceinture en *tapa* rouge, à l'imitation du *maro'ura* en plumes rouges, l'insigne du rang suprême, ceint rituellement à certaines occasions par l'aîné des *arii* de la branche aînée qui détenait le pouvoir. Mais en principe, c'était par la naissance que les *arii* recevaient leurs rangs et leurs titres, alors qu'il y avait d'autres moyens de devenir un *'arioi*. Un jeune issu du peuple pouvait être choisi pour sa beauté, sa stature, ses qualités physiques et intellectuelles, son aptitude à apprendre et à se perfectionner, car ces critères étaient essentiels pour pénétrer dans la confrérie. Il avait aussi la possibilité de se faire admettre par adoption ou par l'intermédiaire d'un ami, un chef ou un *'arioi*, en pratiquant l'alliance de l'amitié. Il est probable aussi que des services rendus dans divers domaines, comme la guerre, l'art, la mémorisation et la transmission des traditions orales, ou la création de chants panégyriques, étaient ainsi récompensés, car les *'arioi* jouissaient d'un statut privilégié qui leur valait une grande considération de la part de tous, même des chefs les plus éminents. Théoriquement, ils représentaient le côté bénéfique et positif de la société par opposition à la maladie, la mort et la stérilité. Ils apportaient la joie en animant les fêtes publiques par la musique, la danse et les pantomimes, mais ils étaient aussi les garants et les dispensateurs de la fécondité et de la prospérité des humains autant que des ressources. Ils incarnaient symboliquement l'opposition entre la guerre et la paix.

Pour être intégrés dans la société, les novices devaient se présenter en état de démente apparente, comme des « *nevaneva* » inspirés par les esprits ou les dieux. Leur admission avait lieu pendant une fête publique et à la suite des cérémonies, ils étaient tatoués par un spécialiste (6). Le tatouage se présentait alors comme une reconnaissance, à la fois par leur *arii* en titre et par la population, des droits et des mérites qui les habilitaient à faire partie de la confrérie ou en gravir les échelons. L'inspection des qualités physiques, de l'habileté dans les compétitions sportives, autant que

(6) ELLIS, 1972 : 156-165; T. HENRY, 1962 : 237-248.

l'examen des connaissances sur la mythologie et la littérature orale faisaient partie des épreuves auxquelles devait se soumettre un *'arioi* et dont le tatouage n'était qu'un des aspects. Des périodes d'initiation et de réclusion pendant lesquelles les enfants et les adolescents étaient tenus à l'ombre sous de minces couvertures de *tapa* et pratiquaient l'engraissement ou *ha'apori* précédaient ces inspections. Bien que la connexion ne soit pas explicitement établie, des comparaisons montrent qu'une des fonctions de l'engraissement était de guérir les blessures du tatouage et de mettre en valeur les motifs par contraste avec une peau lisse, saine et éclaircie par un long séjour à l'ombre. D'autres rapports restent encore malheureusement trop obscurs, notamment la relation réelle entre les rites sociaux ordinaires qui marquaient l'évolution d'un enfant jusqu'à l'âge adulte et la progression par grades successifs de jeunes gens sélectionnés et en quelque sorte cooptés pour faire partie d'une société plus ou moins secrète. Si chaque profession avait sa société, comme nous le dit MORRISON (7), on peut penser que ces sortes de guildes (et peut-être de groupements familiaux) avaient une liaison étroite avec les méthodes d'enseignement dans la Polynésie d'autrefois. Mais nous avons très peu d'informations sur les « écoles de savoir », les fonctions pédagogiques de certains *tahu'a* (maîtres artisans, mais aussi experts en divination et affaires religieuses en relation avec leur art), ainsi que sur la formation des jeunes en général et celle des *'arioi* en particulier. Les missionnaires nous apprennent que les *'arioi* passaient d'une classe à l'autre d'après leur mérite, qu'ils considéraient leurs tatouages comme des « marques d'honneur », que « l'entrée dans la société s'accompagnait de diverses cérémonies et était suivie d'une initiation prolongée » (8). Mais leurs informations s'arrêtent où nous voudrions qu'elles commencent. Il fallait donc chercher dans la littérature orale transcrite au XIX^e siècle ce qu'en disaient les Polynésiens eux-mêmes, malgré la censure. Le seul mythe vraiment explicite sur le tatouage rappelle qu'une fille des dieux confinée dans un enclos et particulièrement choyée et surveillée par sa mère, aperçut ses frères qui s'étaient tatoués mutuellement pour la séduire. Elle admira leurs dessins, brisa la clôture et fut tatouée elle aussi (9). Nous savons que les femmes pouvaient devenir des *'arioi* et qu'elles recevaient les mêmes tatouages que les hommes. Elles pouvaient même parvenir au grade le plus élevé de *'avae parai*, mais la maternité leur était interdite.

Par ailleurs, on a tenté de retrouver dans les mythes et les légendes ce qui, dans l'enfance et la jeunesse des dieux et des héros civilisa-

(7) MORRISON : 194-195.

(8) HENRY, 1962, p. 244; ELLIS, 1972, p. 342; p. 161.

(9) ELLIS, p. 173; HENRY : 293-294.

teurs, pouvait se rapporter à un enseignement ou une initiation, et des thèmes dominants comme celui « d'épreuve », en relation avec les particularités des archipels et leurs cultures d'îles hautes ou d'atolls. Aux îles de la Société, parmi divers exploits, le héros doit souvent affronter, armé de sa seule lance, un 'ava (*Piper methysticum*) monstrueux aux racines géantes et tuer, dans les mêmes conditions un cochon tout aussi terrifiant. Ensuite il prépare et consomme un repas pantagruélique arrosé de la boisson un peu stupéfiante faite avec les racines du 'ava. L'adolescent a fait preuve de virilité et peut entrer dans la société masculine restreinte de ceux qui ont le droit de manger du cochon et de boire du 'ava. Les comparaisons font émerger aussi l'importance des grands-parents et éventuellement des oncles maternels, comme initiateurs. Le héros les conçoit dans une sorte d'ambiguïté, à la fois comme des adversaires qu'il faut parvenir à dominer par la ruse, l'intelligence ou la force, mais aussi comme des dispensateurs de connaissances, qui peuvent ouvrir l'accès au monde des adultes. C'est à l'issue des épreuves qu'il reçoit de son grand-père l'autorisation de construire une pirogue et de voyager.

On est surpris que des garçons aussi jeunes partent régulièrement pour mener leurs aventures et accomplir leurs exploits dans le *Po* où ils pénètrent par une anfractuosité, un tunnel ou une grotte. On a dit que le *po* était le monde des morts, des ancêtres proches ou lointains, mais aussi un ailleurs ambigu, autant spatial que temporel, ainsi que le lieu indifférencié du devenir, de ceux qui ne sont pas encore nés (10). À ces notions, il faut probablement ajouter celle de la mort symbolique d'un adolescent, mais aussi de sa pénétration dans le monde mystérieux des dieux, des parents disparus et du savoir ancestral, puis de sa nouvelle naissance sous une forme accomplie. Au thème de la grotte, symbole universel de l'entité maternelle, mais aussi refuge, ou repaire de guerriers terrifiants et lieu redoutable d'interférence entre le monde des morts et celui des vivants, vient s'ajouter celui du lézard. Dans les légendes, le héros doit affronter d'énormes reptiles, mais aussi des chenilles monstrueuses ou d'autres insectes (11). On retrouve ces animaux parmi les motifs de tatouages et il n'est pas exclu que parmi d'autres significations, comme celle de succession des générations, le lézard ait pu symboliser l'idée de tatouage, probablement à partir des dessins

(10) Sur les notions de *ao* et de *po*, voir BABADZAN, 1982.

(11) Pour les îles de la Société, les mythes et légendes étudiés se trouvent principalement dans l'ouvrage de T. HENRY, ainsi que dans les *Bulletins de la Société des Études Océaniques* et quelques manuscrits. Pour le reste de la Polynésie on a utilisé les travaux de GILL, BUCK, EMORY, STIMSON, HANDY, K. von den STEINEN, BEST, BECKWITH, etc.

symétriques du dos. Ces lignes ou ces bandes, droites ou courbes, divergeant depuis l'axe formé par la colonne vertébrale ou depuis la base du dos, existaient aux îles de la Société, aux Tuamotu, aux Cook, probablement à Mangareva où un motif dorsal se nommait *te moko* (le lézard). Aux Marquises, des bandes transversales séparaient parfois les différentes plages tatouées dans le dos. En Nouvelle-Zélande, le même style de composition était présent sur le front de tous les hommes. Il ne s'agissait donc pas d'une marque distinctive, mais d'un signe permanent. En langue maori, le tatouage se dit *moko*. Le lézard, Mo'o, était aussi un dieu et une image symbolique pour les chefs de 'Oropa'a, au nord de Tahiti, antiques adeptes des dieux TU et TIPA. Ce dernier apparaît dans un chant de création avec d'autres dieux en relation avec le tatouage, mais aussi le tonnerre, la pluie, les 'arioi et les costumes de deuil (12). Des recoupements amènent à s'interroger sur les fonctions possibles du *parae*, ce masque tahitien unique en Polynésie. Indéfiniment identifié, depuis l'époque de COOK, comme un costume de deuil, il n'était pas porté uniquement par un seul individu au moment des funérailles d'un chef, mais plusieurs danseurs revêtus du *parae* pouvaient se présenter en même temps, quelques mois après le décès, pendant une période de fêtes publiques saisonnières. Perçu par les Tahitiens comme une représentation temporaire du dieu (*atua*) (13), il ressemblait bien, avec son instrument de rythme en nacre et son arme dissuasive, à un masque d'initiation. Comme le suggère BABADZAN, il existait une relation entre les cérémonies funéraires et les rites agraires auxquels participaient les 'arioi (14). Il faudrait probablement ajouter l'initiation et le tatouage des jeunes à ces corrélations. Mais on hésite à employer le mot « initiation » à propos des 'arioi et du tatouage aux îles de la Société. Tous les anthropologues ne sont pas d'accord sur sa définition, et il évoque inévitablement les sociétés d'hommes en Mélanésie, alors que des préjugés bien ancrés ont amené beaucoup d'auteurs à rejeter vigoureusement toute comparaison entre les deux grandes aires culturelles.

La question qui se pose vraiment est de savoir si l'élite que constituait la confrérie des 'arioi avait un système de promotion distinct qui en aurait fait une société secrète, ou si pour les jeunes chefs, au moins, les rites sociaux se confondaient avec les franchissements de grades décrits pour les 'arioi. Dans ce dernier cas, la société des

(12) T. HENRY : 387-389 ; 395 ; 451.

(13) Journaux de NASSAU-SIEGEN, COMMERSON dans TAILLEMITE, II : 398 ; 498. CORNEY, II, p. 471. BLIGH, I, p. 422 ; II, p. 18. Journal de BOUGAINVILLE : TAILLEMITE, I, p. 328.

(14) A. BABADZAN, 1989, pp. 410-470.

'arioi représenterait plutôt un développement particulier des groupements de jeunesse et de classes d'âge, comme il en existait dans les archipels voisins. Il est difficile, faute de documents suffisants, d'avoir des certitudes à ce sujet, mais quelques indices tendent à montrer qu'au moins jusqu'au cinquième ordre des 'arioi d'après T. HENRY, celui des *hua* qui correspondent probablement aux *hua pipi* d'autres textes, il y avait convergence entre les rites sociaux et les passages de grades, avec des tatouages communs. On peut alors suggérer que des rites sociaux, en principe réservés aux enfants des familles titrées, évoluaient en institution fermée dans les grades supérieurs, à mesure que la sélection se faisait plus exigeante, surtout pour les candidats issus du peuple. Toutefois, il ne faut pas exclure totalement l'hypothèse que, dans l'ancienne Polynésie, il ait existé des épreuves de virilité, peut-être en relation avec les rites funéraires et de fertilité, destinées à ouvrir l'accès des jeunes chefs et d'une clientèle choisie aux maisons des hommes et à leur permettre de consommer du 'ava et de la nourriture réservée aux adultes comme le cochon, la tortue, le thon... Il ne faudrait pas s'étonner que de telles épreuves, si elles étaient secrètes, n'aient pas laissé de traces dans les textes ou dans une mémoire collective laminée par l'évangélisation. De toute façon, les compétitions sportives et les exercices guerriers, les premières quêtes de denrées rares ou peu accessibles ('ava, cochons sauvages, plumes précieuses), la superincision et le tatouage, ainsi que l'apprentissage des généalogies et des traditions suffiraient pour qualifier d'initiation la préparation des jeunes *Ma'ohi* à la vie adulte.

LE TATOUAGE ET LA RECONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ

Aujourd'hui, le tatouage aux îles de la Société a peu de rapports avec ce qu'il était il y a deux siècles, sur le plan des motifs décoratifs et sur celui des structures sociales dans lequel il pouvait s'inscrire. Se faire tatouer est un choix individuel qui ne doit rien aux institutions, mais qui a une importance sociale due à l'effet d'entraînement surtout chez les adolescents et les hommes jeunes. On serait tenté de croire qu'il s'est développé chez les marginaux, les exclus de l'enseignement et de la société ou même chez ceux qui manifestent une volonté passéiste de revenir aux modes de vie ancestraux. Ce n'est pas du tout évident, bien que l'élite très urbanisée ne semble pas touchée par cette nouvelle mode. Il est vrai qu'une vingtaine de personnes interrogées au hasard en 1989 ne font pas un échantillon représentatif. Elles permettent cependant de dégager quelques tendances, notamment une similitude entre les conceptions sur le tatouage moderne aux Marquises et aux îles de la Société, due au

fait que les communications sont fréquentes entre les îles et que beaucoup de Marquisiens viennent travailler à Tahiti. Les Marquisiens sont cependant plus attachés à leur particularisme insulaire et recherchent surtout les dessins authentiquement marquisiens. Et il n'y a pas aux Marquises, semble-t-il, de tatoueur reconnu et permanent, les jeunes se tatouent entre eux, dans un même groupe de relations.

À Tahiti où il existe quelques tatoueurs qui visent au professionnalisme, on distingue approximativement deux tendances. Les classiques utilisent les techniques et les instruments anciens et font des recherches pour retrouver des motifs ancestraux et tenter d'intégrer le tatouage moderne dans une conception traditionnelle de la culture. Ils manifestent un certain prosélytisme et ne dédaignaient pas d'exhiber leurs talents jusqu'à ce que les séances de tatouage durant les fêtes du mois de juillet, par exemple, aient été interdites pour des raisons d'hygiène et de santé publique. L'opération a maintenant lieu en privé. Cette tendance s'inscrit parmi d'autres manifestations de retour aux sources, comme la marche sur le feu, les représentations d'intronisation d'un chef, avec toute leur ambiguïté de recherche d'authenticité associée aux impératifs touristiques.

Sans renoncer à toute investigation, les modernes ont moins d'états d'âme et leur quête est plus d'ordre esthétique qu'idéologique. Ils utilisent des instruments modernes, simples (des aiguilles), fabriqués de façon artisanale (à partir d'un rasoir électrique), ou sophistiqués « une machine à tatouer importée des États-Unis ». Les motifs utilisés montrent un besoin d'afficher son appartenance à un grand ensemble culturel polynésien, avec des thèmes marquisiens surtout, mais aussi samoans ou *maori* de Nouvelle-Zélande, plus qu'un souci d'authentifier une identité strictement tahitienne. Parfois, d'après les intéressés, les motifs sont complètement inventés, même s'ils gardent une parenté avec des dessins anciens authentiques.

Dans tous les cas, il existe une grande connivence entre tatoueurs et tatoués. Les rémunérations se font surtout « à la tête du client » et aucune contrepartie n'est exigée s'il s'agit d'un ami, mais les cadeaux sont toujours appréciés. Toutes les personnes interrogées avaient un travail et étaient pour la plupart régulièrement salariées dans l'hôtellerie ou le tourisme en général, dans des institutions à vocation culturelle ou de recherche, dans l'enseignement, dans une grande entreprise de travaux publics ou dans l'agriculture. Le tatouage n'apparaît nullement en contradiction avec un comportement et un mode de vie modernes. Au contraire, ceux qui ont des activités touristiques l'intègrent généralement très bien à leur travail. Ils adaptent alors volontiers le port du *maro* traditionnel qui met en valeur les dessins sur la peau, tandis que les autres associent

sans peine le tatouage aux modes vestimentaires actuelles. Il faut noter qu'en dehors de leurs activités professionnelles, beaucoup de jeunes tatoués font partie de groupes de danses. Mais il ne semble pas y avoir, en plus, des associations dans lesquelles le tatouage aurait une fonction déterminante. Il n'est pas conçu comme une rébellion consciente contre un ordre établi, une volonté particulière d'indépendance, de repli sur soi ou de retour à un passé révolu. En fait, la recherche d'une identité en soi a plus d'importance que la référence au passé ou à l'histoire. Dans les exemples considérés, même le fait d'être entièrement tatoué (sauf sur le visage, car personne n'a osé franchir le pas et être ainsi marqué à la marquisienne) n'est pas voulu ou perçu comme une rupture avec le monde occidental, mais permet au contraire d'assumer avec plus d'aisance « la double culture ». Le tatouage prend une valeur d'identification parallèlement à la danse traditionnelle ou au fait de bien parler la langue *ma'ohi*, et justifie la participation à des activités modernes. Plusieurs tatoués ou tatoueurs ont choisi de se recycler, de faire des stages en France ou d'y poursuivre des études.

Bien que les Églises continuent à voir d'un œil défavorable cette nouvelle mode, les intéressés ne se sentent pas en contradiction avec elles et ne remettent pas leur foi en cause. Comme le dit l'un d'eux, c'est une aide d'être croyant. Il pense que de se faire tatouer, cela fait plaisir à Dieu. Pourquoi? Parce qu'il souffre et que sa souffrance, il l'offre à Dieu. Sur les protestants, on voit parfois une inscription, comme « Aloha, Jésus-Christ » (un des tatoueurs vient de Hawaïi) et chez les catholiques, une croix ou une tête de Christ.

Les réflexions qui reviennent le plus souvent, et même à l'unanimité, ont trait aux souffrances causées par les tatouages et à la fierté, tout en les dominant, de se montrer plus Polynésien ou plus Tahitien. On retiendra pêle-mêle parmi d'autres motivations, l'idée de se faire plaisir, d'être beau, d'imiter ceux qui sont bien tatoués. « Retrouver et respecter les anciennes traditions » ou imiter la force des ancêtres sont aussi de bonnes raisons qui peuvent d'ailleurs rester isolées et ne pas s'accompagner, par exemple, d'une participation à des associations culturelles. L'impression de gratification que ressent un nouveau tatoué vient du résultat, surtout quand les dessins sont achevés, et du courage qu'il a montré, mais aucune notion de récompense pour d'autres actes ne s'attache au tatouage moderne.

Les motivations d'ordre érotique, l'idée de séduction, associées autrefois aux tatouages, ne sont pas reconnues. Au contraire, un homme tatoué a parfois des difficultés à faire accepter sa décision par son épouse. Les femmes se font quelquefois tatouer, mais elles sont moins nombreuses que les hommes et leurs décorations sont discrètes et peu visibles.

De plus en plus d'hommes jeunes se font tatouer, mais seul l'avenir dira s'il s'agit d'une mode passagère ou d'un aspect durable, dans une tentative de reconstruire une identité polynésienne.

BIBLIOGRAPHIE

- BABADZAN (A.), 1982. — *Naissance d'une tradition. Changement culturel et syncrétisme religieux aux îles Australes (Polynésie française)*. ORSTOM. Paris.
- BABADZAN (A.), 1989. — *La religion traditionnelle à Tahiti et aux îles de la Société à l'époque de la découverte*. Thèse multigraphiée pour le Doctorat ès Lettres, Paris X, Nanterre.
- BLIGH (W.), 1937. — *The log of the Bounty*, etc. The Golden Cockrel Press. Londres.
- CORNEY (B. G.), 1914. — *The quest and Occupation of Tahiti by Emissaries of Spain during the years 1772-1776* (vol. 2). Londres.
- DANIELSSON (B.), 1986. — Le tatouage. Un ancien art polynésien longtemps oublié qui renaît. *Tahiti Magazine*, n° 6, Papeete.
- ELLIS (W.), 1972. — *À la recherche de la Polynésie d'autrefois* (Trad. de *Polynesian Researches*). Paris.
- HENRY (T.), 1962. — *Tahiti aux temps anciens* (Trad. de *Ancient Tahiti*). Paris.
- JOPPIEN (R.) et SMITH (B.), 1985, 1988. — *The Art of Captain COOK's Voyages*. 3 volumes. New Haven et Londres.
- LEVY (R. I.), 1973. — *Tahitians. Mind and experience in the Society Islands*. Chicago. Londres.
- MOERENHOUT, 1959. — *Voyages aux îles du Grand Océan*. Paris.
- MORRISON (J.), 1966. — *Journal de James MORRISON, Second maître à bord de la Bounty*. Paris. Papeete.
- OLIVER (D.), 1974. — *Ancient Tahitian Society*. University Press of Hawaii.
- ROTH (H. Ling), 1905. — Tatu in the Society Islands. *Journal of Anthropological Institute*. Vol. XXXV : 283-296.
- SIMMONS (D.R.), 1986. — *Ta Moko — The Art of Maori tattoo*. Auckland.
- STEINEN (K. von den), 1925. — *Die Marquesaner und ihre Kunst*. I — *Tatauiierung*. Berlin.
- TAILLEMITE (E.), 1977. — *Bougainville et ses compagnons autour du monde — 1766-1769*. Paris, 2 vol.